



Avant-projet d'ordonnance modifiant le règlement d'exécution de la loi sur les communes (procédure de vote au scrutin secret)

Prise de position du PLR.Les Libéraux-Radicaux du canton de Fribourg sur l'avant-projet d'ordonnance modifiant le règlement d'exécution de la loi sur les communes (procédure de vote au scrutin secret)

<http://www.fr.ch/cha/fr/pub/consultations.htm>

Madame la Conseillère d'Etat Directrice,

Nous accusons bonne réception de votre courrier du 21 janvier dernier concernant l'objet cité en titre.

Après avoir pris connaissance de la proposition de modification, nous n'y voyons aucune objection et acceptons cette modification tel que proposée.

Tout en vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère d'Etat Directrice, à l'assurance de notre haute considération.

AU NOM DU PLR.LES LIBERAUX-RADICAUX DU CANTON DE FRIBOURG

Didier Castella
Président

Savio Michellod
Secrétaire

Contacts :

Nadia Savary, Députée, 079 586 39 05

Créons les solutions

PLR.Les Libéraux-Radicaux du canton de Fribourg - case postale 1219 - 1701 Fribourg
www.plrf.ch - info@plrf.ch - +41 (0)79 793 48 65